**Note à l’IA-DASEN sur la lutte contre le harcèlement psychologique à l’école**

**et la prévention des violences scolaires**

**Par Jacques Vauloup, IEN-IO, 21 juin 2017**

**Exposé des motifs / Missions des PsyEN / CREPEN 2017 / Propositions / Synopsis de recherche**

**I/ Exposé des motifs**

Parmi les causes du décrochage scolaire et du déficit de persévérance cognitive, conative et sociale à l’école, le *harcèlement psychologique*, longtemps scotomisé en France alors qu’il était nommé et traité depuis belle lurette dans la plupart des pays de l’OCDE et de l’UE, notamment dans les pays du nord de l’Europe, apparaît désormais comme l’un des facteurs majeurs. Actuellement, curieusement, dans cette académie, on impute la lourde et complexe charge du traitement de cette problématique aux seuls personnels médico-sociaux (AS-CT, INF-CT) « oubliant », ce faisant, l’aide spécifique que pourraient apporter, ès qualités, les psychologues de l’éducation nationale. La création du corps unique de PsyEN nous invite, sans tarder, à établir un principe et des méthodes de traitement et de prise en charge par des équipes pluridisciplinaires qui donnent toute leur place aux professionnel.l.e.s de la psychologie dont dispose le MEN et ce, en respect de la compétence de chacun.e d’entre eux.

**II/ Missions des psychologues de l'éducation nationale *(Extraits)***

Circulaire n° 2017-079 du 28 avril 2017, BOEN n°18 du 4 mai 2017

Par leur qualification de psychologues, ils apportent un appui spécifique aux enfants, aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leurs familles. […] **En mobilisant cette expertise au service de la prise en compte de toutes les dimensions de l'évolution et du développement cognitif, psychologique et social de chacun, ils contribuent à favoriser une approche bienveillante de l'école. Leurs interventions ont vocation à faciliter l'accès de tous les élèves aux apprentissages, à la culture, à la citoyenneté, à l'autonomie et au « vivre-ensemble »,** ainsi qu'au développement d'un environnement favorable au bien-être en milieu scolaire. […]

*En tant que* ***personnes ressources du service public de l'éducation nationale***, les PsyEN assurent un accompagnement visant à la réussite et à l'épanouissement des publics dont ils ont la charge ; réalisent les bilans psychologiques appropriés pour éclairer les problématiques soulevées ; élaborent et construisent des modalités de suivi psychologique adaptées […] ; favorisent le lien de confiance concourant à la mobilisation et à la persévérance scolaire des élèves ; promeuvent les initiatives en matière de prévention des phénomènes de violence […].

***En tant qu'interlocuteurs des enfants, des adolescents, des familles et des équipes enseignantes***, les PsyEN accueillent, écoutent, informent et élaborent, avec les publics dont ils ont la charge, les équipes pédagogiques et éducatives et avec les familles, les modalités d'aide et de suivi individuelles ou collectives nécessaires ; […] apportent un soutien aux élèves et aux équipes pédagogiques et éducatives en situation de crise, particulièrement en cas d'impact sur la communauté scolaire.

***En tant qu'experts au service de la communauté éducative et des instances de dialogue***, les PsyEN travaillent en coordination avec les professionnels des services médico-sociaux dans ou hors éducation nationale […]

**III/ Concours interne de recrutement de psychologues de l’éducation nationale (PSYEN) - Session 2017**

**Épreuve orale : Entretien avec le jury portant sur l’Étude d’une situation individuelle nécessitant**

**une intervention du psychologue de l’éducation nationale**

Sujet : Quelle analyse faites-vous de cette situation ? Quels peuvent-être le rôle et les actions

d’un PSYEN face à cette problématique ?

« Monsieur l’Inspecteur d’académie,

Je vous adresse ce mail suite à mon appel à l’inspection académique du vendredi 17 mars 2017. Mon fils Logan âgé de 15 ans est scolarisé en 4è au collège A.D de L… Depuis de très longs mois, mon fils est victime de violence, moqueries, insultes et harcèlement en tout genre. Il a toujours eu des difficultés à s’adapter avec les autres enfants. Les choses se sont vraiment aggravées au cours de l’année scolaire 2014/15… En février 2015, mon fils essaye de se faire une place au sein d’un petit groupe d’élèves, il est de suite rejeté avec violence, on lui met des coups dont un dans la cheville : fracture de la malléole et, de ce fait, il a eu 2 mois de plâtre. Mon fils ne peut se rendre au collège durant cette période car nous habitons au 4è étage sans ascenseur et n’avons pas de véhicule pour le conduire. Durant ce laps de temps malgré mes demandes, aucun cours ne sera transmis à mon fils… Aucun coup de téléphone pour prendre des nouvelles… J’ai donc demandé le redoublement de son année de 5è.

L’année suivante n’a pas été mieux, mon fils continuait de subir les moqueries, insultes et les coups ; l’année s’est déroulée tant bien que mal sans graves incidents… Les choses ont vraiment commencé à s’aggraver depuis le début de cette année scolaire. Logan était de plus en plus irritable et de mauvaise humeur. Son comportement a commencé à beaucoup changer. Nous l’avons récupéré plusieurs fois au collège suite à des coups ou des maux de ventre plus ou moins inexpliqués car il se sentait mieux une fois rentré à la maison. Le mercredi 14 décembre j’ai reçu un appel de l’infirmière du collège me relatant le mal être de Logan mais surtout les idées suicidaires qu’il avait verbalisées. Puis vient ce jour de la visite à l’opéra le mardi 10 janvier 2017. Lors de cette sortie scolaire, encadrée par le professeur principal, Logan a eu le vertige et s’est mis à déclencher une crise de panique en voyant le vide, ce qui provoque l’hilarité des autres élèves. Ce soir-là, quand mon fils est rentré, il était de mauvaise humeur et « agressif en paroles », et là il a fondu en larmes et nous a raconté le calvaire de sa journée. De là, il a commencé à parler de ce qu’il vivait quasiment tous les jours.

Source : jacques.vauloup@ac-caen.fr Mercredi 21 juin 2017. Page 1/2.

Logan raconte son histoire à la pédopsychiatre avec laquelle nous avons eu rendez-vous et verbalise ses idées suicidaires. La pédopsychiatre m’annonce qu’elle est très inquiète par les propos de mon fils et décide de l’hospitaliser en unité psychiatrique Le 6 février, je suis conviée à un rendez-vous au collège avec l’équipe éducative de mon fils (CPE, l’infirmière, la professeure principale, la psychologue). Lors de cette réunion, nous cherchons une solution pour que le retour au collège se fasse le mieux possible à l’issue des vacances de février.

Lorsque Logan apprend la nouvelle, il est bouleversé et entre dans une colère noire car il ne voulait plus y retourner. Le jour de la rentrée, lundi 6 mars, Logan tétanise et n’arrive pas à contrôler sa peur. J’appelle donc le collège pour expliquer la situation et là, je me rends compte que les cours de retard promis n’ont pas été préparés, car on nous propose un retour en douceur à la vie scolaire pour rattraper son retard. Face à cette situation, j’ai donc décidé de contacter l’inspection académique pour relater ses faits car depuis, mon fils est déscolarisé et de plus en plus dépressif à force de rester à la maison. De plus, il a totalement perdu confiance, car il a l’impression d’être rejeté de tous.

Mon fils était en échec scolaire avant toute cette histoire, et la situation ne va pas s’arranger. J’espère que l’histoire de mon fils attirera votre attention et que nous trouverons une aide et un soutien que nous n’avons pas eus jusqu’ à présent, car je suis désemparée et je ne sais plus quoi faire pour sortir de cette situation pour rendre à mon fils une vie d’adolescent normale. Je vous remercie d’avance de l’attention que vous avez portez a notre histoire et vous prie d’agréer, Monsieur l’Inspecteur d’académie, l’expression de mes sentiments les meilleurs ».

**IV/ Six propositions de travail dès la rentrée 2017**

À noter : plusieurs de ces propositions de travail ont été formulées dans la note de l’IEN-IO au DASEN en date du 18 février 2017, intitulée : *« Note sur la distension du lien à l’école et les moyens de le retendre durablement dans le Calvados »* (2 p.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | POINTS DE RETENSION | EFFETS ATTENDUS |
| 1 | **Affecter un.e ou deux psychologues de l’EN à la direction académique (spécialités : EDA Apprentissages / EDO Orientation)** | Améliorer la prise en charge des élèves en risque de décrochage, des élèves présentant des souffrances psychiques (harcèlement, cyber-harcèlement, mal être, vulnérabilité narcissique, phobie scolaire). Développer les actions de prévention des risques de désinvestissement et de rupture scolaires, ainsi que l’analyse des difficultés d’apprentissage. |
| 2 | **Intégrer deux psychologues de l’éducation nationale aux travaux du CESC départemental (EDA, EDO).**  | Renforcer ainsi la synergie du binôme Infirmier/AS en lui substituant un trinôme Infirmier/AS/Psy. |
| 3 | **Assurer une fréquence régulière et une méthode structurée à la cellule de veille IA-DSDEN initiée par l’IEN-IO en 2015, mais trop peu suivie** | Améliorer collectivement le suivi des situations d’élèves les plus délicates. Cette « cellule de veille IA-DSDEN » doit pouvoir évoluer vers un rythme hebdomadaire de réunion (Durée = 1h). |
| 4 | **Traiter systématiquement un cas d’élève concret et vivant dans chaque comité de direction bimensuel** | Derrière les dossiers, les sujets d’actualité, les priorités institutionnelles, ne pas oublier la mère de toutes les batailles : l’enfant ou adolescent.e scolarisé.e, trop souvent scotomisé.e. |
| 5 | **Adapter le règlement intérieur des collèges à la situation psycho-bio-cognitivo-sociale des plus de 13 ans, devenant adolescent.e.s** | Ennui, violence, agressivité des ados au collège (13-15 ans) : souvent une question d’hormones et non de neurones ; à ce jeu, les garçons sont perdants. Et, conséquemment, les jeunes filles. |
| 6 | **Répondre favorablement à l’offre de recherche-action sur le harcèlement à l’école proposée par le professeur Didier Drieu *(cf. infra, point V)*** | Améliorer les synergies de travail réflexif entre les PsyEN des premier et second degrés, et entre les PsyEN et les psychologues intervenant dans d’autres champs professionnels. |

**V/ Le harcèlement psychologique à l’école : son contexte, ses enjeux**

**Synopsis de recherche-action proposée aux PsyEN du Calvados le 9 juin 2017 par le professeur Didier Drieu,**

**professeur de psychopathologie de l’enfant et de l’adolescent, université de Rouen *[Extraits]***

Si la problématique du harcèlement en milieu scolaire existe depuis toujours en lien avec l’importance des changements de modes de référence à l’adolescence (traumatisme de la puberté, passage de la filiation aux affiliations, importance des groupes de pairs), il nous semble prendre de nouvelles formes beaucoup plus radicales face aux nouvelles conditions de mal être (identité, dissociabilité familiale, conflits des valeurs, des références institutionnelles) susceptible d’impacter lourdement les processus psychiques. Dans ce contexte de mutations impactant négativement les univers familiaux et scolaires, nous souhaitons mieux rendre compte de la vulnérabilité psychologique des jeunes victimes afin d’aider les intervenants, soignants et « médiateurs-intervenants » sur les situations de crises, à mieux appréhender la vulnérabilité des jeunes et réguler les facteurs de risque et de protection face à ces situations de harcèlement.

Modalités de l’étude. Études de cas cliniques : Proposition de travailler à la fois avec les victimes et les familles sur l’impact psychique du harcèlement (en collaboration avec CHU de Caen, Rouen, Besançon).

Méta-analyse des interventions de type « médiations » dans les situations de crise aiguës de harcèlement : groupe de réflexion autour des modes de réponses aux crises entre PsyEN, MDA du Calvados, ESPE, UCB Brasilia. Analyse après coup des traitements de crise, constitution de monographies.

Parcours de soins et médiations : Impactés par des situations de honte, les adolescents victimes sont souvent des « errants » du soin, ce qui concourt à des formes de répétition, traumatophilie car ils peuvent s’enfermer dans des rapports avec de nouvelles formes de harcèlement (cyberharcèlement, etc.). Nous voudrions explorer les conséquences psychiques de ces situations de harcèlement et proposer des parcours de soins plus appropriés prenant en compte l’importance d’un travail de liaison entre les mondes éducatifs et du soin, de prises en charge adaptées dans leur plurifocalité et leur offre de médiations face aux problématiques de symbolisation qui découlent de ces situations traumatisantes.

Source : jacques.vauloup@ac-caen.fr Mercredi 21 juin 2017. Page 2/2.